

[Text]

our attendance. We are coming to the end of the session; there are only a few weeks left. If we adjourn now, without accomplishing something, we will be wasting our time, and I think we have a right to have our time used, when it is available, under all the regulations and rules we have.

I do not blame the numerically small opposition for being upset because they are apparently unable to man committees, but those who are members of this committee also have a responsibility to see that it proceeds, not only with the number of members present to make a quorum, but to have the opposition represented. It has been reported to me that Senator Grosart is not a member of this committee. He was interested enough to come, but I look for a member of the committee to represent the opposition. I make the suggestion that we continue as we are and proceed with what questioning we have, and then postpone any decision on the bill.

Senator Bourget: I agree with that, Mr. Chairman. I have just been told by Mr. Hubbard, the Editor of Debates, that there are only two committees sitting this morning. That is in order. If there had been three committees, that would be the main objection. I do not think it is fair because the principle of the whole thing is to have only two committees sitting at the same time. I am told that one has already adjourned.

The Chairman: Legal and Constitutional Affairs has adjourned. The only other one sitting now is National Finance.

Senator Bourget: Nevertheless, there were three. That is unfair. That is the way I look at it. Being in charge of the block system of committees, I have given orders that no more than two committees will sit at the same time.

The Chairman: There are only two committees sitting at the same time.

Senator Bourget: I think we should continue, and then tell Senator Grosart and the opposition that we will have another meeting.

The Chairman: We have to be as fair as we can to everybody. It certainly would be unfair to the committee members here today who may not be able to be present at another meeting. The main thing we have to get is a quorum. I think Senator Smith's suggestion is very good, that we continue, but that we not report the bill, and we will leave the question open.

I will ask Dr. Low to continue his opening remarks. We will carry on with the questioning and call another meeting before we report the bill.

[Traduction]

façon, nous ne gaspillerons pas tout le matériel dont nous disposons et nous ferons en sorte que l'assistance ne diminue pas. La fin de la session approche; il ne reste que quelques semaines. Si nous mettons fin à nos travaux maintenant sans avoir accompli quelque chose, nous aurons perdu notre temps; je crois que nous avons au moins le droit d'utiliser de notre temps chaque fois que nous en avons la chance et conformément aux règlements qui régissent les activités du Sénat.

Je ne tiens pas rigueur aux membres de l'opposition, qui sont en nombre inférieur, d'être déçus du fait qu'ils soient apparemment incapables d'être convenablement représentés au sein des comités, mais ceux d'entre eux qui font partie de notre Comité ont également la responsabilité de faire en sorte qu'ils procèdent à leurs travaux non seulement avec le nombre de membres requis pour qu'il y ait quorum, mais avec les membres de l'opposition. J'ai appris que le sénateur Grosart n'est pas un membre de notre Comité. Nos travaux l'ont intéressé assez pour qu'il vienne assister à notre séance, mais je ne vois dans notre Comité aucun représentant de l'opposition. Je propose que nous poursuivions nos travaux avec les membres qui sont présents, que nous posions toutes les questions que nous désirons poser et que nous remettions à plus tard toute décision concernant le projet de loi.

Le sénateur Bourget: Je suis d'accord là-dessus, Monsieur le président. M. Hubbard, rédacteur des Débats, vient tout juste de me dire que deux comités seulement tiennent une séance ce matin. C'est conforme aux règlements. S'il y en avait eu trois, nous aurions pu nous en plaindre. Je crois que ce n'est pas juste, parce qu'en principe, deux comités au maximum peuvent siéger en même temps. On me dit à l'instant qu'un des deux comités a déjà mis fin à ses travaux.

Le président: Le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles s'est ajourné. Le seul autre comité à siéger est celui des finances nationales.

Le sénateur Bourget: Cela n'empêche que trois comités siégeaient ce matin. C'est injuste. C'est comme cela que je vois les choses. Je suis responsable du système des blocs de deux comités et j'ai interdit que plus de deux comités siègent en même temps.

Le président: Mais seulement deux comités siègent ce matin.

Le sénateur Bourget: Je crois que nous devrions poursuivre nos travaux et aviser ensuite le sénateur Grosart et l'opposition que nous tiendrons une autre séance.

Le président: Nous devons être aussi justes que possible envers tout le monde. Ce que vous proposez serait certainement injuste envers les membres du Comité qui sont présents aujourd'hui et qui peuvent très bien ne pas pouvoir assister à une autre séance. Le plus important est que nous ayons le quorum. Je crois que la proposition du sénateur Smith, qui consiste à poursuivre nos travaux sans adopter le projet de loi et à laisser la question en suspens, est très bonne.

Je vais demander à M. Low de terminer sa déclaration préliminaire. Nous procéderons à l'interrogatoire et nous con-